

06.06.2016 - 12:31 Uhr

Fin de la phase de consultation : les suppressions d'emplois seront maintenant prononcées chez General Electric Il faut tout faire pour maintenir le plus d'emplois

Zürich (ots) -

La procédure de consultation étant terminée au niveau européen et suisse, les suppressions d'emplois peuvent débuter chez General Electric. Pour Employés Suisse, il faut continuer à s'engager pour sauver le plus possible de places de travail. Pour les employés touchés des mesures socialement acceptables doivent être prévues.

La longue incertitude pour des milliers d'employés de General Electrics à Baden, Birr, Turgi, Dättwil et Oberentfelden est bientôt terminée. La phase de consultation relative l'importante restructuration est en effet close en Suisse. Suite aux dernières discussions avec la représentation du personnel, on sait désormais quelles places de travail doivent être supprimées et qui sera concerné par la restructuration.

Pour Employés Suisse, le nombre annoncé de 900 emplois supprimés reste beaucoup trop élevé. L'association estime les chances élevées que General Electric remette, avec quelques adaptations dans le portfolio des produits, sur le chemin du succès l'ancien domaine des turbines d'Alstom, et cela durablement. « Ce n'est pas voir plus loin que le bout de son nez que d'affaiblir les chances de l'entreprise en Suisse en procédant à un nombre important de licenciements », déclare Christof Burkard, directeur adjoint d'Employés Suisse. « Cela conduit à une perte importante de savoir-faire ». Actuellement, des gros producteurs d'électricité en Suisse sont aussi en difficulté et des alternatives d'emploi classiques sont ainsi supprimées, ce qui rend la situation plus difficile encore.

Il faut désormais examiner pour chaque place de travail mise en question si on peut vraiment y renoncer ou non. Il faut aussi étudier la possibilité de transférer des emplois à des entreprises tierces. Une partie des anciennes activités d'Alstom ont été transférées à Ansaldo pour répondre aux directives de la commission européenne de concurrence. Cette entreprise sera dépendante du savoir-faire d'un certain nombre d'anciens employés d'Alstom. General Electric doit s'engager pour que ce transfert de savoir-faire et d'emplois réussisse.

Malgré tous les efforts des partenaires sociaux, des licenciements seront tout de même prononcés. Employés Suisse demande un soutien actif de General Electric. Les licenciements doivent en tout cas être échelonnés.

Les employés concernés doivent obtenir les moyens et les opportunités de trouver une nouvelle place de travail. Le plan social actuel doit être complété afin qu'il n'y ait pas de cas d'injustice flagrante. L'entreprise doit s'efforcer jusque-là d'assurer un soutien aux personnes concernées. Employés Suisse se tient à disposition de tous les employés concernés durant les semaines et jours à venir en les informant et les conseillant.

Contact:

Virginie Jaquet, communication Employés Suisse, 044 360 11 43

Christof, Burkard, directeur adjoint et responsable du service juridique d'Employés Suisse, 079 768 58 98

Depuis bientôt 100 ans, Employés Suisse est la voix des employés de la classe moyenne et représente leurs intérêts au sein de la politique et des entreprises.

Dans le cadre du partenariat social, de manière constructive et fiable, l'association s'engage en faveur de bonnes conditions de travail, de salaires équitables et d'emplois sûrs, pour le bien de la société et de l'économie.

Employés Suisse propose à ses membres une offre complète et adaptée à leurs besoins en matière de formations continues, de conseils, de prestations et d'informations - pour encourager leur développement personnel. Pour plus d'informations : www.employes.ch